

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six le **5 Octobre**, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le **28 Septembre 2026**.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance)**, Julie DALMON, Denis BARON, Loïc JARRIGE, Marie-Christine DERAEDT, Raymond BOUTOT, Marielle ROULET, Véronique DAGOT, Véronique MAYO, Elodie NOPPE, Didier VERARDO, Arnaud VOUJOUR, Frédéric GERAUDIE

EXCUSÉS :

ABSENTS :

PROCURATION : Maël BARBE donne procuration à Loïc JARRIGE et Sophie CROUZEVIALLE donne procuration à Raymond BOUTOT

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Denis BARON

Approbation du dernier Conseil municipal

1- Frais de scolarisation 2025-2026 – Commune d'Objat

Une élève scolarisée en classe Ulis à Objat est domiciliée à Voutezac. Les frais de scolarité s'élèvent à 552€ qui nous seront facturés

Unanimité

2- Demande de subvention Amendes de police

Des travaux de voiries ont été réalisés et il a été nécessaire de sécuriser des voies communales. Monsieur le maire dit que le département a une enveloppe issue des amendes de police qui peut être octroyée pour les communes ayant réalisé des travaux de sécurisation.

Unanimité

3- Modification des statuts de l'agglo

Des compétences ont été rajoutées à l'Agglo :

- Enseignement artistique
- Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire
- Insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

Unanimité

4- Convention Société Protectrice des Animaux

Accord pour signer une convention avec la SPA pour bénéficier de 5 coupons pour 5 chats à stériliser ; cela permettra de terminer la campagne de 2026.

Unanimité

5- Adhésion au service public de l'emploi temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Maire explique que le Centre de Gestion propose aux collectivités la possibilité d'embaucher du personnel remplaçant en cas d'arrêt maladie ou de besoin ponctuel. L'adhésion à ce service est gratuite.

Une convention doit être signée

Unanimité

6- Compte rendu Audit de la chambre régionale des comptes pour l'Agglo de Brive

Monsieur le Maire a donné lecture de l'ensemble des points abordés lors du contrôle :

- ✓ Enrichir le pacte financier pour en faire un véritable outil de communication sur la stratégie de solidarité communautaire
- ✓ Mettre en concordance la balance du compte de gestion et les états de la dette du compte administratif
- ✓ Compléter les annexes des comptes administratifs avec les comptes des satellites, délégataires et bénéficiaires de garanties
- ✓ Mettre en concordance la balance du compte de gestion, l'état de l'actif et l'inventaire

Le conseil municipal doit en prendre acte et débattre sur le sujet.

Unanimité

7- Transfert de compétence « éclairage public » à la FDEE19

Des transferts de compétences optionnelles sont proposées aux collectivités qui adhèrent à la FDEE

OPTION 1 :

- D'assurer la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité, améliorations diverses et réalisations de toutes études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et notamment la collecte des certificats d'énergie,
- D'assurer le fonctionnement, la maintenance et l'exploitation des installations d'éclairage public comprenant l'entretien préventif et correctif,
- D'assurer la mise en place de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations et réseaux.

OPTION 2 :

- D'assurer seulement la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité, améliorations diverses et réalisations de toutes études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et notamment la collecte des certificats d'énergie ;

L'option 1 est retenue à l'unanimité

8- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de l'Agglo : Désignation de représentants

Monsieur Jean-Claude Reynaud est désigné titulaire

Monsieur Loïc Jarrige est désigné suppléant

Unanimité

9- Frais de scolarité 2025-2026 – Commune de Saint-Cyr-La-Roche

Monsieur le Maire explique qu'une élève scolarisée à Saint-Cyr-La-Roche et domiciliée à Vars (ces deux communes sont en RPI) est en garde alternée et un de ses parents habite Voutezac. N'ayant pas d'accord avec les 2 communes, la commune de Voutezac doit payer la moitié de ces frais. Le montant s'élève à 195€

Unanimité

10- Soutien à la scierie de Saillac

Le Conseil municipal apporte son soutien à la scierie de Saillac menacée de fermeture et prend une délibération en ce sens

Unanimité

11- Climatisation de la cantine et de l'école

Le conseil départemental peut octroyer pour 2026 une subvention de 25% du montant HT pour des projets. Des devis de l'entreprise Lemaire sont parvenues en Mairie et le montant s'élève à 33 144,75€ HT pour la cantine et l'école

Unanimité

12- Climatisation de la mairie

Ce dossier peut aussi être présenté au CD19 : le montant est de 18 402€ HT

Unanimité

13- Climatisation de la salle polyvalente

Dans les mêmes conditions la salle polyvalente est aussi concernée. Le devis est de 41 295,50€ HT

Unanimité

14- Rénovation thermique de l'école

Afin d'optimiser l'installation de la climatisation de l'école, un devis de l'entreprise Mesmin est parvenu en mairie pour la pose de rideaux occultants sur les puits de lumière situés dans les couloirs et sur des fenêtres de l'école maternelle. Le montant est de 3 771,23€ HT et une subvention de 25% peut être donnée par le département

Unanimité

15- Rénovation des peintures extérieures de la boulangerie

Il est nécessaire de refaire les peintures extérieures, les volets sont bien abîmés. Les ateliers Goulmy ont envoyé un devis, le montant est de 6 734,11€ HT et une subvention du département peut être donnée pour 25%

Unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire fait la synthèse du projet du PAB du Saillant. Il va falloir le présenter aux bâtiments de France et à l'inspection des sites pour leurs accords. Par la suite, un permis d'aménager sera déposé. Des modifications seront très certainement faites.

Monsieur le Maire donne la liste des projets qui avaient été discutés et qui sont présentés au département pour la future contractualisation 2027-2029

Le Maire



Jean-Claude REYNAUD



Le Secrétaire



Denis BARON